

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0711
Facture Date	21 novembre 2023
Date échéance	27 novembre 2023
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

**A l'attention de**

Sana JAUDI  
jaoudisana@yahoo.fr

Vous trouverez les photos de votre villa au RITZ CARLTON AL WADI RAS AL KHAIMAH [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au MILLENNIUM AL BARSHA [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels RITZ CARLTON AL WADI DESERT RAS AL KHAIMAH 2 nuits villa avec piscine privée abritée des regards demi pension incluse MILLENNIUM AL BARSHA 7 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 20 au 29 décembre 2023 2 adultes + 1 enfant + 1 bébé	2 927,05 €	2 927,05 €
1	Vols A/R TURKISH AIRLINES Départ de Bruxelles le 19 décembre 2023 à 18h00, arrivée le 20 décembre 2023 à 06h55 à Dubai (escale 2h10 à Istanbul), Retour le 29 décembre 2023 depuis Dubai à 14h50, arrivée à Bruxelles le 29 décembre 2023 à 21h50 (scale 1h20 à Istanbul).	2 302,95 €	2 302,95 €

Sous Total	5 230,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-5 230,00 €
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

---

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---

Payé